

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION N° : 20181005\_14**

**OBJET :** Acquisition de documents multi-supports pour la médiathèque de Saint-Joseph

Approbation du plan de financement pour la 3ème tranche de subvention (2018)

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le : **16 OCT. 2018**

Nombre des conseillers en exercice : **39**

|             |    |
|-------------|----|
| Présents    | 24 |
| Procuration | 9  |
| Votants     | 33 |
| Abstention  | 0  |
| Exprimés    | 33 |

L'élu délégué  
Christian LANDRY



L'an deux mille dix-huit, le cinq octobre à dix-sept heures cinquante cinq minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON - MAIRE

**Présents**

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; VIENNE Axel ; BATIFOULIER Jocelyne ; YEBO Henri Claude ; LEBON Jean Daniel ; LEJOYEUX Marie Andrée ; MOREL Harry Claude ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; VIENNE Raymonde ; JAVELLE Blanche Reine ; HOAREAU Claudette ; NAZE Jean Denis ; HUET Henri Claude ; BOYER Julie ; PAYET Yannis ; GEORGET Marilyne ; GUEZELLO Alin ; RIVIERE François ; PAYET Priscilla

**Absents - Représentés**

LEBRETON Blanche représentée par HOAREAU Claudette  
GRONDIN Jean Marie représenté par YEBO Henri Claude  
LEBON Marie Jo représentée par NAZE Jean Denis  
HUET Marie Josée représentée par BAUSSILLON Inelda  
COURTOIS Lucette représentée par GERARD Gilberte  
ETHEVE Corine représentée par GEORGET Marilyne  
D'JAFFAR M'ZE Mohamed représenté par VIENNE Axel  
HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée  
FRANCOMME Brigitte représentée par PAYET Priscilla

**Absents**

KERBIDI Gérald ; HOAREAU Jeannick ; FONTAINE Olivier ; ASSATI Marie Pierre ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame BATIFOULIER Jocelyne, 6<sup>ème</sup> adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## Séance du 5 octobre 2018



**DÉLIBÉRATION N° :** **20181005\_14**

**OBJET :** **Acquisition de documents multi-supports pour la médiathèque de Saint-Joseph**  
**Approbation du plan de financement pour la 3ème tranche de subvention (2018)**

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

**Le Maire expose :**

Par délibération en date du 12 juillet 2016, le conseil municipal a validé l'approbation du projet et du plan de financement pour l'«acquisition de documents multi-supports pour la médiathèque de Saint-Joseph » .

Afin de constituer une collection suffisante pour le fonctionnement de la médiathèque, deux tranches financières annuelles ont déjà été versées, respectivement au titre de la DGD Bibliothèques 2016 et de la DGD Bibliothèques 2017 à hauteur de 240 000 € HT pour chacune de ces deux années. Il est nécessaire de solliciter à présent le versement de la 3ème tranche d'un montant de **163 308 € HT**.

• **Plan de financement**

L'aide au titre de la DGD – 1ère fraction étant sollicitée en plusieurs tranches financières, le plan de financement (2018) est donc le suivant :

| PLAN DE FINANCEMENT   |              |
|---|--------------|
| Acquisition de documents multi-supports pour la Médiathèque de Saint-Joseph au titre de la DGD 2018 – 1ère Fraction |              |
| Montant de l'opération en (HT)  | 272 180,00 € |
| Etat (Dac-oi) 60 %  | 163 308,00 € |
| Commune de Saint Joseph (40%) ht  | 108 872,00 € |
| Commune de Saint Joseph TVA (2,10 % et 8,5%)  | 9 830,98 €   |
| Montant de l'opération en TTC   | 282 010,98 € |



Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver la 3ème tranche de financement de la DGD 2018 pour un montant de 163 308,00 € HT ;
- d'autoriser le Maire à solliciter les subventions y afférentes et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018

ID : 974-219740123-20181005-DCM20181005\_14-DE

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

---

**Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la note explicative de synthèse n°14,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

**Présents : 24**

**Représentés : 9**

**Pour : 33**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup> .-** **APPROUVE** la 3ème tranche de financement de la DGD 2018 pour un montant de 163 308,00 € HT.

| PLAN DE FINANCEMENT   |              |
|---|--------------|
| Acquisition de documents multi-supports pour la Médiathèque de Saint-Joseph au titre de la DGD 2018 – 1ère Fraction |              |
| Montant de l'opération en (HT)  | 272 180,00 € |
| Etat (Dac-oi) 60 %  | 163 308,00 € |
| Commune de Saint Joseph (40%) ht  | 108 872,00 € |
| Commune de Saint Joseph TVA (2,10 % et 8,5%)  | 9 830,98 €   |
| Montant de l'opération en TTC   | 282 010,98 € |

**Article 2.-** **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions y afférentes et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

**Article 3.-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire par télétransmission en  
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

Pour extrait certifié conforme,

L'élu délégué

Christian LANDRY

